



Communiqué de presse

15 mai 2006

**La Saemes participe à la Semaine du Développement Durable et à la Fête du Vélo :
du 29 mai au 9 juin, dans dix de ses parcs,
le stationnement vélo est offert aux nouveaux abonnés voitures,
et pour les cyclistes : 50% sur le stationnement vélo.**

Se déplacer dans Paris à vélo, en laissant sa voiture au parking !

La Saemes (Société d'économie mixte d'exploitation de parcs de stationnement de la Ville de Paris) développe une offre d'abonnement stationnement pour les vélos.

Du 29 mai au 9 juin, à l'occasion de la Semaine du Développement durable et de la fête du vélo, **la Saemes propose, pour toute souscription d'un abonnement voiture, la possibilité de bénéficier gratuitement d'un abonnement pour un emplacement vélo dans dix de ses parcs** (cf liste ci-dessous). Un automobiliste qui souscrira un abonnement mensuel, trimestriel ou annuel, sur ces parcs, bénéficiera d'une place de stationnement gratuite pour son vélo pendant un mois, trois mois ou un an.

Stationner son vélo dans des parking facilement accessibles et sécurisés.

Pendant cette même période, **la Saemes propose également aux cyclistes parisiens une réduction de 50% pour toute souscription d'un abonnement de stationnement vélo annuel sur ces dix parcs (soit 25€ au lieu de 50€)***

La Saemes et le vélo

Cette démarche s'inscrit dans l'engagement de la Saemes pour le Développement Durable. Depuis 1999, en partenariat avec Roue Libre, elle développe l'implantation de points de location et de remisage sécurisés de vélos, présents aujourd'hui dans :

-> neufs parcs de stationnement publics

- Saint-Eustache (Forum des Halles, accès rue Coquillère, Paris 1^{er})
- Notre-Dame (Place du Parvis Notre-Dame, Paris 4^e)
- Maubert Saint-Germain (face au n°37 du bd St-Germain, Paris 5^e)

* dans la limite des places disponibles

La Semaine du Développement durable aura lieu du 29 mai au 4 juin, et la fête du vélo, les 3 et 4 juin 2006.

- Patriarches (4/6 place Bernard Halpern, Paris 12^e)
- Méditerranée (Gare de Lyon, 26/44 rue de Chalon, Paris 12^e)
- Bercy (210 quai de Bercy, Paris 12^e)
- Charlety-Coubertin (17 av. Pierre de Coubertin, Paris 13^e)
- Porte d'Orléans (1 rue de la Légion étrangère, Paris 14^e)
- Mairie du 17^{ème} (16/20 rue des Batignolles, Paris 17^e)

-> et un parc de stationnement résidentiel :

- Hector Malot (angle de l'av. Daumesnil et rue Hector Malot, Paris 12^e)

Tous les tarifs "stationnement" voitures et vélos sont consultables sur www.saemes.fr.

La Saemes

Avec 17 152 places gérées, la Saemes est le deuxième opérateur de stationnement de la capitale et le cinquième en France.

Créée en 1979, elle gère 20 parkings publics, 26 parcs de stationnement résidentiels, 19 parcs résidentiels de surface et un parking dédié aux autocars de tourisme.

Elle accueille 3 millions de clients horaires par an dans ses parcs publics.

Ses trois domaines d'activité sont :

- l'exploitation des parcs de stationnement en concession ou en affermage,
- la conception, réalisation et modernisation des parcs de stationnement,
- le conseil.



Contacts Presse

Valérie Eynaud-Gould - T. 01 44 82 68 62 - v.eynaud-gould@saemes.fr

Claude Lisbonis - T. 01 42 02 17 40 / 06 20 67 18 66 - c.lisbonis.com@wanadoo.fr

www.saemes.fr